

C'est dans cet esprit que nous pouvons arriver à un accord satisfaisant. Les deux parties souhaitent un règlement. Je ne veux pas minimiser l'importance des négociations qui devront se faire, mais j'estime que ces questions peuvent être résolues.

● (1632)

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'ai été quelque peu troublé d'apprendre ce matin l'existence de deux rapports, l'un produit par le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'autre par le ministère de l'Expansion économique régionale, qui semblent contredire le chiffre qui a été colporté partout par le vice-premier ministre (M. MacEachen). A mon avis, cela illustre la nécessité d'une législation sur la liberté de l'information comme celle que réclame depuis si longtemps mon honorable ami de Peace River.

Le bill à l'étude est une importante mesure législative. Elle touche toute la population du Canada et pour l'étudier, nous devrions connaître tous les faits. Rien ne doit rester caché. Si nous, parlementaires, n'avons pas en main tous les renseignements pertinents, comment pouvons-nous prendre une décision éclairée? Comme l'a dit mon honorable ami le député du Yukon (M. Nielsen), les membres de notre parti n'ont pas l'intention de retarder l'adoption du projet. Si le pipe-line est dans l'intérêt de tous les Canadiens, qu'ils travaillent dans les usines de l'Ontario ou du Québec, ou qu'ils travaillent dans les Prairies ou encore qu'ils se cherchent du travail dans les Maritimes, nous sommes prêts à faire adopter le bill plutôt rapidement, mais nous tenons à faire connaître nos préoccupations sur une foule d'aspects et à proposer les amendements que nous estimons nécessaires.

J'écoutes parler le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) il y a quelques minutes. Sans me lancer dans une longue critique de ses déclarations, j'aimerais revenir sur une de ses affirmations. Il a dit, si ma mémoire est fidèle, que le bill fera du Yukon un associé à part entière du projet. Or, après avoir lu le bill plusieurs fois, il ne me semble absolument pas qu'il fasse du Yukon un associé à part entière. De fait, il diminue les pouvoirs du territoire. Le ministre a parlé de la nomination d'un membre au conseil consultatif. Mais c'est le gouverneur en conseil et non l'assemblée législative du Yukon qui fera la nomination. Il vous suffira de feuilleter le projet de loi, monsieur l'Orateur, pour voir qu'un grand nombre d'articles attribuent des pouvoirs au gouverneur en conseil sans prévoir de droit d'appel.

Je me bornerai à parler du développement du Nord. Au cours des ans, le parti conservateur a toujours suivi une politique consistante et progressiste face au développement politique et économique du Nord. Le 26 septembre 1958, le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui, soit dit en passant, fut le premier chef d'État canadien à effectuer une visite au nord du 60^e parallèle, a déclaré: «Tôt ou tard, la région du Yukon deviendra certainement une province. J'espère que d'ici le centenaire du Canada, en 1967, le Yukon et le district du MacKenzie auront beaucoup évolué vers l'autonomie, s'ils n'y ont pas accédé.»

Le député avait une vision du Nord tellement puissante qu'elle a captivé l'imagination des Canadiens. Vingt ans plus

Pipe-line du Nord—Loi

tard, cette vision a été brouillée et obscurcie par une succession de gouvernements libéraux qui persistent à faire fi des sérieuses revendications territoriales des Indiens, de même que de la nécessité d'imprimer une orientation et de contribuer à l'essor économique et politique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les habitants du Nord espèrent accéder au rang de province, et ils y travaillent. Leurs objectifs et aspirations tendent vers ce but, et ils auront gain de cause lorsque le parti conservateur formera le gouvernement après les prochaines élections générales.

Le 4 août de cette année, le chef de l'opposition officielle (M. Clark) a fait la déclaration suivante, comme en témoigne la page 8037 du hansard, en parlant de la motion relative à la construction du gazoduc dans le Nord:

... le gouvernement du Canada, qui administre le Nord comme si c'était une colonie, et qui sait depuis au moins une décennie que la société et l'économie de cette région seraient forcément durement touchées par la construction éventuelle d'un pipe-line. Cependant, en dépit de ce fait connu depuis longtemps, malgré la juridiction absolue d'Ottawa, il nous faut prendre cette décision sans qu'il y ait une politique énergétique du Nord, sans politique énergétique nationale, sans politique de développement du Nord, et sans approche claire ou cohérente relativement aux droits des autochtones et à l'écologie du Nord.

Les mots clés de cette déclaration sont, je crois, «le gouvernement du Canada, qui administre le Nord comme si c'était une colonie». Une colonie, ajouterais-je, dont l'évolution est déterminée par des spécialistes d'Ottawa qui, même s'ils possèdent toutes les données sur le bout de leurs doigts, n'ont pas ou peu d'expérience personnelle ou intime du Nord ni des espoirs, des aspirations et des sentiments des habitants des territoires.

Quand le chef de l'opposition officielle a visité les Territoires il y a deux ans, il s'est engagé fermement vis-à-vis des habitants du Yukon. Il a dit que, s'ils exprimaient le désir de devenir une province au même titre que les autres, il promettait de légiférer pour donner au Yukon le statut de province au cours de son premier mandat comme premier ministre. Voilà une attitude progressiste, qui contraste étonnamment avec celle du premier ministre (M. Trudeau) qui a fait la déclaration suivante, sur le statut du Yukon comme province.

J'aimerais citer cet extrait de l'éditorial du *Star* de Whitehorse, en date du lundi 8 août, où il était dit notamment:

M. Trudeau a déclaré vendredi à Radio-Canada que pour admettre le Yukon comme province, il faudrait une injection massive de fonds de la part du gouvernement fédéral.

Le journaliste poursuivait en disant:

Trudeau semble ignorer que le gouvernement territorial du Yukon a jusqu'ici fort bien su assumer lui-même le financement de ses ministères et de ses programmes. L'année dernière, le contribuable du Yukon a assuré plus de 80 p. 100 des dépenses du Territoire, ce qui est mieux que ce que font la plupart des provinces. Si l'on devait même appliquer la théorie de M. Trudeau aux provinces du Canada, sept d'entre elles seraient appelées à devenir immédiatement territoires.

Un député de l'Assemblée législative du Yukon m'a fait remarquer qu'une fois le pipe-line construit, et compte tenu de la part d'impôt qui reviendra au gouvernement territorial du Yukon, le Territoire deviendrait une des provinces les mieux nanties du Canada, à supposer qu'on lui applique la même formule qu'aux autres provinces et qu'il soit considéré comme province.